



**Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion**

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 20 mars 2018 à 17h00  
Dans la salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Mission Ville Pour Tous, Seniors, Santé et Handicap – Attribution de subventions en faveur de projets santé et handicap**

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Présidente**

- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous
- Madame Coralie LEMOINE-FALGAS, Chargée de mission Santé à la Mission Ville pour tous

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Selima SAADI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

Madame Danielle BORI, ouvre la séance à 17H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

## **1er Point – Mission Ville Pour Tous, Seniors, Santé et Handicap – Attribution de subventions en faveur de projets santé et handicap**

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) du territoire messin 2017-2020, il est proposé de répondre favorablement aux demandes des associations qui présentent un intérêt public local et nécessitent d'être subventionnées pour mener à bien des projets qui, s'inscrivant dans les différents axes du CLS, concourent à la prévention et à la promotion de la santé.

Le Comité départemental de prévention en alcoologie et addictologie de Moselle souhaite mettre en place le programme "L'hygiène de vie, on y réfléchit ?" (fiche-action 3 du CLS) pour les élèves de CM2 des écoles de la Seille et Auguste Prost (environ 100 enfants). Cette action a pour objectif de renforcer les compétences psychosociales afin d'aider chaque élève à s'approprier les moyens d'opérer progressivement des choix favorables à leur santé. Ce programme est mis en œuvre pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive et soutenu par l'Agence Régionale de Santé. L'évaluation de l'année passée sera disponible au plus tard en septembre 2018. Il est souhaité que Mme LEMOINE-FALGAS puisse participer à un des ateliers de ce programme. La Ville de Metz est sollicitée au financement de cette action à hauteur de 1 980 €.

Le Réseau de santé Metz arrondissement (RSMA) souhaite "Sensibiliser les enfants à une hygiène de vie favorable à leur santé" (fiche-action 4 du CLS). En concertation avec l'Education Nationale, il est proposé d'expérimenter pour l'année 2018 ce partenariat avec deux écoles volontaires : Auguste Prost et Maurice Barrès. Le réseau de santé souhaite mettre en place un programme éducatif auprès des élèves de CE1 et CM1 (91 enfants), intégré au projet pédagogique des écoles, autour du bien-être, de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique au quotidien. Des temps de sensibilisation des parents au maintien ou à l'amélioration des comportements bénéfiques à leur santé et à celle de leurs enfants viendront compléter ce programme. La Ville de Metz est sollicitée à hauteur de 2 085 €.

Le Syndicat départemental des orthophonistes de Moselle souhaite mettre en œuvre sur la ville de Metz deux cycles d'ateliers Café des parents "Parlons ensemble dès la naissance" (fiche-action 9 du CLS "Prévenir les troubles du langage : engagement des parents") qui visent à renforcer les connaissances et compétences des parents d'enfants de 0 à 6 ans en matière de développement du langage pour en prévenir les troubles. Un premier cycle aura lieu au premier semestre au centre social de Bellecroix et un second au deuxième semestre au centre social Lacour à Metz-Nord. La Ville de Metz est sollicitée à hauteur de 2 240 €.

Le Centre de renseignement et d'information – Bureau information jeunesse (CRI-BIJ) propose d'utiliser un outil de médiation "Jeu Santé et Citoyenneté" (fiche-action 18 du CLS) pour aborder les questions de santé et de citoyenneté avec le public jeune (12-25 ans). Ce jeu est conçu par et pour les jeunes avec l'aide de professionnels de santé, des acteurs associatifs et un prestataire spécialisé dans la conception de jeux de société. Il est proposé de participer au financement de ce projet éducatif à hauteur de 3 000 €.

L'Association française de premiers répondants (AFPR) souhaite développer et déployer l'application smartphone "Premiers répondants" (fiche-action 52 du CLS) sur le territoire mosellan. Avec l'existence de ce nouveau maillon dans la chaîne des secours, l'objectif est d'augmenter le taux de survie post arrêt cardiaque. L'application sera opérationnelle au mois de juillet et le projet s'appuie sur un partenariat local avec les secours. La Ville de Metz est

sollicitée au financement de ce projet à hauteur de 1 000 €. Mme GROLET souhaite avoir le document de présentation de ce projet en pièce jointe du compte-rendu.

Les associations Club Sanzal, Vie Libre et Croix Bleue-sections de Metz, accompagnent les personnes volontaires dans leur parcours de sevrage alcoolique et leurs familles, en complément et en soutien de la prise en charge médicale et sociale, par des permanences, des visites et des groupes d'écoute et d'entraide. Il est proposé de continuer à soutenir ces trois associations à hauteur de 300 € pour Club Sanzal, 700 € pour Vie Libre et 700 € pour Croix Bleue.

L'Association des donneurs de sang de l'agglomération messine favorise la promotion et l'organisation de dons de sang bénévoles. Pour l'année 2017, l'association a participé à la mise en œuvre de 20 collectes sur le territoire messin et à de nombreuses manifestations. Il est proposé de continuer à soutenir l'action de cette association à hauteur de 1 300 €.

Par ailleurs, au titre de sa politique de soutien aux associations œuvrant pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, il est proposé de continuer à subventionner l'Association des parents d'enfants déficients auditifs de la Moselle (APEDA) qui les accueille, les accompagne, les conseille concernant la scolarité et la recherche d'emploi, les informe sur les droits et les innovations technologiques au service de ce handicap. L'association accompagne une quarantaine de familles sur le territoire. Il est proposé d'aider l'APEDA à hauteur de 1 500 €.

*Avis favorable de la Commission  
(Madame GROLET ne prenant pas part au vote)  
Proposition de rapporteur : Catherine MERGEN-MOREL*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.